Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Mars 2015
volume 29
numéro 2

PREMIÈRES VISÉES
LES FEMMES

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Michèle Delsemme, Hélène Gauthier, Michel Giroux, Dave Parent et Emmanuelle Proulx

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN

Pour abonnement :
helene.gauthier@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Mars

4
Assemblée générale

2
Comité de surveillance

3
Union Auditing Committee

5 et 6
Délégué-e syndical

9 et 10
Trésorerie

16 et 17
Les réseaux d'entraide

19 et 20
Une démarche syndicale en environnement
et
Initiation à la santé sécurité du travail

23, 24 et 25
Exécutif syndical I

26 et 27
Condition féminine

27
SGS Logiciel de trésorerie

30, 31 et 1er avril
Exécutif syndical II

Coup d'œil sur l'assemblée générale

L'éducation n'est pas une marchandise !

Lors de la première assemblée générale de l'année, le 28 janvier, la présidente du conseil central s'est indignée du sort réservé à Raif Badawi, condamné à 1 000 coups de fouet, une lourde peine de prison et une amende de 300 000 $ pour avoir exprimé ses opinions sur un blogue en Arabie saoudite. « Le 7 janvier, nous avons été Charlie, a lancé la syndicaliste. Nous sommes pour la liberté d'expression et contre l'utilisation de la violence pour la faire taire, parce que nous sommes de toutes les luttes. Parce que nous sommes aussi Palestiniens, assistés sociaux, femmes, LGBT, Noir-es », a clamé Dominique Daigneault, qui s'est insurgée contre le fait que la liberté d'expression des uns n'ait pas le même poids que celle des autres. Elle a pointé du doigt les dirigeants politiques qui se taisent devant les pratiques ignobles sévissant en Arabie saoudite et qui ont témoigné de l'amitié au défunt roi Abdallah qui dirigeait un des régimes les plus rétrogrades et répressifs de la planète.

Nos invitées

Isabelle Montpetit, présidente du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), et **Pascale St-Onge**, de la Fédération nationale des communications–CSN (FNC) ont fait état de la déplorable situation de

CBC/Radio-Canada. Depuis 2009, le diffuseur public a subi des compressions de plus d'un demi-milliard de dollars, se traduisant par la disparition de pans entiers de la programmation régionale, l'abandon de Radio-Canada international, la mise à mort du Costumier et la fermeture prochaine de la bibliothèque. Les coupes draconiennes représentent la suppression de 4000 emplois depuis cinq ans. Organisée par la CSN, la FNC et le SCRC, la campagne *Tous amis de Radio-Canada* vise à défendre l'intégrité du seul diffuseur public national. Le financement actuel par citoyen est de 29 $ par année, tandis qu'en Norvège, par exemple, il se situe à 160 $ et à 78 $ en France. Le SCRC demande un financement rehaussé à 43 $ par citoyen, un soutien financier stable, indexé et pluriannuel ainsi qu'un processus de nomination des membres du CA et du PDG indépendant du pouvoir politique. On peut adhérer à la page Facebook Amis de Radio-Canada.

Compressions en éducation

Marie Blais, présidente du Syndicat des chargé-es de cours de l'UQAM (CSN) et **Madeleine Ferland**, responsable du comité éducation au conseil central, ont brossé un sombre portrait des impacts de l'austérité en éducation. Les coupes de 150 M $ à la Commission scolaire de Montréal (en plus des 640 M $ en moins depuis quelques années) ont entraîné des augmentations

de tâches, des diminutions d'heures allouées et des abolitions de postes. « C'est clair, Québec veut sabrer dans les budgets accordés pour les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), parce qu'ils sont imposants, mais tellement justifiés », a insisté Marie Blais, qui s'est dite très préoccupée des impacts sur la tâche enseignante.

Au niveau collégial, Québec impose une nouvelle compression récurrente de 19 M $, qui s'ajoute aux 109 M $ des dernières années, ayant pour conséquences des coupes dans les heures de travail ou de postes, comme chez les techniciens en informatique, les ouvriers spécialisés, le personnel d'entretien ménager et les professionnel-les, par exemple. Du côté des universités, les coupes de 200 M $ depuis deux ans affectent l'offre et le nombre de cours. Par exemple, à l'Université de Montréal, 250 cours pourraient être supprimés sur deux ans. Pour Madeleine Ferland, « ces mesures s'inscrivent dans le droit fil d'une lente érosion d'une conception humaniste de l'université, tournée vers le savoir ayant valeur universelle et qui se fait gardienne d'une pensée indépendante et critique. »

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

éditorial

Marche mondiale des femmes

Résistance : un nom féminin

Par Manon Perron
secrétaire générale du CCMM–CSN

Le 8 mars sera une occasion de plus pour les femmes d'ici et d'ailleurs de lutter contre les politiques d'austérité. Cette année, ce sera aussi le coup d'envoi de la Marche mondiale des femmes 2015. Le mouvement féministe se mobilisera pour offrir la résistance qui s'impose aux différentes formes d'oppression que subissent les femmes. Ce sera également l'occasion de mettre de l'avant les principes de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, adoptée en 2004, soit la justice, la paix, la liberté, la solidarité et l'égalité. Le conseil central sera une fois de plus fidèle au rendez-vous et les militantes du comité de la condition féminine entreront dans l'action pour mener cette mobilisation dans la région.

L'histoire de la Marche mondiale des femmes nous enseigne qu'il est possible de faire des gains et de faire reculer le néolibéralisme. La Marche « Du pain et des roses » au Québec en 1995 avait réalisé des gains importants, notamment la loi sur l'équité salariale et une réduction du temps de parrainage de dix à trois ans pour les femmes immigrantes parrainées par leur conjoint. Des politiques et des mesures sociales qui, encore aujourd'hui, permettent de faire avancer l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'organisation a par la suite migré vers une mobilisation internationale. La solidarité qui s'est ensuite développée entre les féministes du Nord et du Sud s'est façonnée malgré un monde de plus en plus néolibéral, voire même ultraconservateur. Un monde où l'économie se développe en fonction des multinationales et de la finance, appauvrissant les populations, particulièrement les femmes. La crise financière n'a d'ailleurs rien enseigné au capitalisme : il s'est tout simplement développé autrement en creusant les inégalités. Un monde où les conflits armés se multiplient dans les régions pauvres de la planète entraînant, entre autres, des manifestations d'actes terroristes. Mais c'est sans relâche que les femmes poursuivent leur marche pour l'égalité et un monde meilleur. Même si les gains n'ont pas toujours été à la hauteur des aspirations, la marche mondiale est devenue incontournable. Elle est reconnue au niveau international et les dirigeants politiques et économiques n'ont d'autres choix que d'entendre la voix du mouvement des femmes.

Cette organisation accueille des femmes de tous les horizons : syndicalistes, Autochtones, lesbiennes, handicapées. Toutes se reconnaissent dans ce projet féministe global qui propose une vision du monde beaucoup plus solidaire, inclusive et tournée vers l'avenir des prochaines générations et la préservation de l'environnement.

Opposer la résistance

Le thème de 2015 s'inscrit dans la suite du chemin parcouru : *Libérez nos corps et nos territoires*. Ce thème évoque la résistance qu'il faut opposer aux politiques d'austérité, à la dérive sécuritaire et à la militarisation de nos sociétés en réaction notamment au terrorisme et à la destruction de l'environnement. Les femmes doivent continuer à batailler pour protéger leur corps. À cet égard, l'oppression et la discrimination revêtent plusieurs facettes. L'exploitation et la marchandisation du corps des femmes par l'industrie de la beauté et celle du sexe menacent particulièrement les jeunes femmes. L'incessante remise en question du droit à l'avortement menace le droit des femmes de décider pour elle-même. L'exploitation au travail demeure un enjeu en matière de santé et de sécurité et mine le droit à l'intégrité du corps des femmes. Le thème de la marche en appelle aussi au respect de la Terre, essentielle à la vie. Les activités pétro-économiques et les projets extractifs des ressources naturelles mettent en péril l'avenir de la planète. Ces enjeux, bien réels pour les Québécoises, préoccupent également les femmes d'ailleurs.

La Marche mondiale des femmes 2015 revêt une importance capitale si nous voulons augmenter la mobilisation de ceux et celles qui refusent l'austérité. Libérons-nous de la domination néolibérale et tournons-nous vers un monde plus inclusif, ouvert et progressiste !

Commission populaire sur la répression politique

Les syndicats aussi dans la mire

Dénonçant le manque de transparence de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, instituée par le gouvernement Marois en mai 2013, des citoyennes et des citoyens décident, en septembre 2013, de mettre sur pied une Commission populaire sur la répression politique. Le conseil central a été invité à y soumettre un mémoire en janvier dernier dont nous traçons ici les grandes lignes.

De tout temps, les organisations syndicales ont dû faire face à la répression. « Les obstacles à faire valoir les revendications des travailleuses et des travailleurs, et la répression ont façonné l'histoire des luttes ouvrières », explique Manon Perron, secrétaire générale du conseil central. Elle évoque la grève générale du 1er mai 1886 à Chicago où on revendiquait la journée de 8 heures de travail. Le mouvement initié par les syndicats américains avait alors été violemment réprimé. Résultat : un mort, des dizaines de blessés, l'arrestation de leaders syndicaux et d'anarchistes, dont quatre condamnés à la pendaison en 1887. « Cette page de l'histoire du mouvement ouvrier nord-américain a marqué l'imaginaire », insiste madame Perron.

Au Québec aussi, le mouvement ouvrier a subi la répression; la grève d'Asbestos de 1949 est l'un des épisodes historiques les plus significatifs alors que des milliers de grévistes avaient été séquestrés et brutalisés par la police, mais d'autres événements, plus récents ceux-là, démontrent également que les syndicats doivent composer avec la répression. Depuis 1950, quelque 90 lois spéciales ont été adoptées par les gouvernements fédéral et provincial, dont une cinquantaine par le gouvernement québécois. Au Québec, 34 lois spéciales niant les droits syndicaux ont été adoptées au cours des années 1970 et 1980. « Lucien Bouchard a choisi d'appliquer à onze reprises une solution autoritaire en situation de conflit de travail, et ce, en seulement cinq ans d'exercice du pouvoir ! » rappelle la syndicaliste.

Et aujourd'hui…

Depuis 1999, les lois spéciales adoptées par les gouvernements se font de plus en plus répressives : on vise maintenant à limiter l'action politique et l'influence des organisations syndicales, que ce soit en imposant des décrets qui ferment la porte à la négociation, en brimant les manifestations ou en s'attaquant aux structures syndicales.

Tant au privé qu'au public, la négociation de conventions collectives et l'exercice du rapport de force pour influencer la partie patronale sont de plus en plus ardus. Les législations visant à « civiliser » les conflits de travail comme les mesures anti-briseurs de grève nécessiteraient une modernisation pour continuer à jouer leur rôle. Les technologies de l'information et le recours à la sous-traitance font en sorte qu'un employeur peut maintenir ses opérations lors d'un conflit. Parmi les exemples éloquents, il y a celui du lockout au Journal de Montréal en 2009, durant lequel Québecor a profité de la désuétude de la loi anti-briseurs de grève pour appliquer son plan antisyndical.

« L'État n'impose presque jamais de règlementation aux entreprises pour ce qui est de la protection de l'emploi, d'une vie décente et d'un environnement sain. À quand des lois contraignantes sur les délocalisations, les licenciements collectifs, les fermetures d'entreprises, la pollution industrielle ? », questionne avec justesse la porte-parole syndicale.

Pour accéder au mémoire :

www.ccmm-csn.qc.ca/textes-de-reflexion

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

DÉFENDS TES CONVICTIONS

Soirée de réflexion

La place des Noir-es en Amérique du Nord

Jeudi 26 février 2015, à 18 h
Salle du rez-de-chaussée, CSN
Un goûter sera servi.

Comité immigration et relations ethnoculturelles

Inscription :
Josiane Latour, josiane.latour@csn.qc.ca
ou 514 598-2005

Les événements survenus à Ferguson, aux États-Unis, en août dernier, lorsque Michael Brown, un Afro-Américain de 18 ans a été tué par la police ou ceux s'étant produits jour pour jour six ans auparavant, à Montréal-Nord lorsque Fredy Villanueva, également un jeune homme de 18 ans, avait été abattu, là aussi par la police, suscitent de nombreuses réflexions sur la place des Noir-es en Amérique du Nord.

C'est cette thématique qui sera explorée lors d'une soirée de réflexion organisée par le comité immigration et relations ethnoculturelles du conseil central, le 26 février, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noir-es. Monsieur Will Prosper, de Montréal-Nord Républik, sera l'invité de cette soirée.

Soirée « La santé malade du capitalisme »

La santé est politique

Sous le capitalisme, la santé est un bien de consommation. Le néolibéralisme offre une conception restrictive de la santé. On l'envisage généralement sous l'angle curatif, rarement préventif. Les solutions sont biochimiques et technologiques; elles se retrouvent dans l'expertise des médecins. C'est également une conception individuelle et non pas collective. On nous martèle qu'il faut avoir de bonnes habitudes de vie, faire de l'exercice, etc. Cette vision est compatible avec le capitalisme, puisqu'elle légitime une approche consommatrice de la santé.

« C'est une conception qui dépolitise la santé » a expliqué Anne Plourde, doctorante au département de science politique de l'UQAM, lors d'une soirée organisée par le front de lutte santé et services sociaux du conseil central et les Nouveaux cahiers du socialisme. « Cela renvoie à l'arrière-plan les questions sociales liées à la santé ». L'universitaire a retracé l'expérience de la Clinique populaire de Pointe-Saint-Charles où on a développé une approche sociale et politique de la santé, une approche qui lie les rapports d'exploitation et d'oppression aux causes de la maladie.

En 1971, la première Loi sur les services de santé et les services sociaux au Québec a mis en place les CLSC, qui avaient alors pour mission d'offrir un service de première ligne. « Les CLSC étaient considérés comme la clé de voûte du système de santé, qui allaient privilégier des services de proximité, avec des équipes multidisciplinaires pouvant répondre aux besoins courants des communautés et assurant une réelle prise en charge citoyenne », a rappelé madame Plourde. On proposait alors un modèle global et social. « Cette approche a donné lieu à une politisation de la santé qui remettait en cause les fondements même du capitalisme, puisque plusieurs CLSC sont devenus des lieux de mobilisation et de réflexion sociale ». Il a fallu peu de temps pour stopper cette « menace », puisqu'en 1974, un moratoire était décrété sur le développement des CLSC, dont le modèle a été normalisé, notamment en éliminant la portée de la participation citoyenne sur les instances décisionnelles, comme les CA. Les multiples réformes en santé adoptées depuis, notamment le projet de loi 10, ont eu pour effet de dépolitiser la santé. « Les services sociaux, c'est la prévention. On agit sur les inégalités et les injustices. Cela n'est pas payant, parce qu'on ne peut pas en faire une marchandise » conclut madame Plourde.

Compressions budgétaires

Impact inusité au CHU Sainte-Justine

Les compressions budgétaires imposées au CHU Sainte-Justine ont eu un effet inattendu dans cet établissement de troisième ligne. En novembre dernier, les 500 professionnel-les de l'endroit se sont fait annoncer par la direction que toutes les activités de formation étaient supprimées pour l'année budgétaire en cours ! Qui eût pu prévoir qu'un tel établissement de santé, dont une partie de la mission fondamentale est la recherche et l'enseignement de calibre universitaire, viendrait saper ainsi un des éléments de base qui assurent son rayonnement au Québec et ailleurs de par le monde ?

Cette mesure privera donc bon nombre de professionnel-les d'activités de formation pourtant essentielles, et ce, pendant six mois. « Pour être en mesure de faire honneur à la mission de Sainte-Justine, nos professionnels et techniciens doivent pouvoir suivre des formations pour maintenir et développer leurs compétences », a fait valoir Dominique Pallanca, secrétaire générale du Syndicat des technicien-nes et professionnel-les de la santé et des services sociaux du Québec (STEPSSSQ/FP–CSN) et présidente de la section locale du syndicat, qui compte un millier de membres. Pour l'instant, les formations nécessaires aux 500 techniciennes et techniciens de l'établissement, également membres du syndicat, n'ont pas encore été menacées. Le STEPSSSQ reste tout de même en alerte sur ce front.

Afin d'informer l'ensemble de ses membres et de rétablir leur droit à la formation dans l'intérêt d'un haut niveau de compétence et d'expertise au Québec au service des enfants, la section du STEPSSSQ du CHU Sainte-Justine a entrepris une tournée des départements afin de faire signer une pétition qui, saison oblige, a pris la forme d'une carte de voeux du Nouvel An destinée aux membres du conseil d'administration de l'institution. Cette carte géante, signée par des centaines de membres du syndicat, a été déposée au conseil d'administration lors de sa séance du mercredi 28 janvier.

Le syndicat a ainsi mis en garde la direction du centre hospitalier sur les conséquences à long terme de cette politique, en même temps qu'il a clairement signifié qu'une telle mesure est inacceptable et qu'elle doit être levée immédiatement. Le syndicat rencontrera la direction sous peu et s'il n'obtient pas satisfaction, une deuxième phase de son plan d'action se déploiera à la fois dans l'établissement et sur la place publique.

Dominique Pallanca, présidente de la section locale du STEPSSSQ au CHU Sainte-Justine, Marie-Claude Fortin, psychologue, Maude Léveillé, physiothérapeute et Judith Labonté, orthophoniste.

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Femmes en marche pour l'égalité

Solidaires contre l'austérité !

D'inspiration cubiste, l'affiche qui illustre cette année la thématique de la Journée internationale des femmes est le reflet du contexte politique et social actuel. Pour le Collectif 8 mars, qui réunit groupes de femmes et organisations syndicales, dont la CSN, le message doit être sans équivoque : en enrayant le mouvement des ciseaux grâce au « bâton de parole », issu d'une tradition autochtone symbolisant le respect, l'écoute et le partage, on veut montrer la détermination des femmes à lutter contre l'austérité. Les ciseaux représentent les coupes du gouvernement Couillard, tant dans les services publics que dans les programmes sociaux. Or, comme on le sait, les femmes sont majoritairement les travailleuses et les usagères de ces services et programmes : elles sont donc doublement affectées par l'austérité.

Marche mondiale des femmes

Du 8 mars au 17 octobre se déroulera la quatrième action de la Marche mondiale des femmes (MMF), une mobilisation internationale qui se tient tous les cinq ans depuis l'an 2000 pour contrer les causes de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Au Québec et au Canada, la MMF dénonce l'austérité des gouvernements, présentée comme la seule voie vers une société prospère. « De quelle prospérité parle-t-on, se questionne la MMF, si les services, programmes et emplois qui ont donné plus de liberté et de place aux femmes disparaissent ? »

Pour se procurer le matériel du 8 mars gratuitement (affiches, autocollants et dépliants), l'épinglette au coût unitaire de 3 $ et le foulard de la MMF à 20 $, contactez Rabia Jouwad, au CCMM–CSN, à rabia.jouwad@csn.qc.ca ou au 514 598-2021.

Des impacts différenciés

L'austérité s'en prend à tout le monde. Mais si on pousse l'analyse, on se rend compte que les femmes sont davantage pénalisées. Comme elles constituent 75 % des effectifs dans les emplois des services publics, la réorganisation et les pertes d'emplois dans ces secteurs les toucheront de façon plus marquée. En outre, depuis déjà le mois de novembre, L'R des centres de femmes du Québec, qui regroupe une centaine de groupes, constate une augmentation substantielle du nombre de femmes devant dorénavant recourir aux services offerts dans les centres. L'R observe une plus grande fréquentation, chez les femmes, des services de repas chauds. Même chose pour les demandes d'aide financière d'urgence. Autre triste constat : les femmes sont plus hésitantes à rompre une relation violente en raison de l'insécurité provoquée par le contexte d'austérité. Le regroupement a aussi noté un plus grand nombre de débranchements des services d'Hydro-Québec à l'automne. Afin d'en savoir plus sur les impacts de l'austérité sur les femmes, le comité de la condition féminine organise une soirée avec Valérie Gilker Létourneau, de L'R des centres de femmes du Québec, qui nous expliquera concrètement en quoi les femmes sont plus affectées et comment elles comptent mener la lutte en développant des stratégies adaptées à leur réalité.

Les effets des mesures d'austérité sur les femmes

Mardi 3 mars, 17 h 30 à 20 h
Avec Valérie Gilker Létourneau
L'R des centres de femmes du Québec
Maison du développement durable
salle Sainte-Catherine
50, rue Sainte-Catherine Ouest
(métro Place-des-Arts ou Place-d'Armes)

Tour Léa Roback

Mardi 10 mars
départ en bus à 15 h de la CSN
1601, avenue De Lorimier (métro Papineau)
Circuit d'exploration de Montréal
qui illustre les luttes ouvrières menées
pour la justice, notamment par
la militante féministe Léa Roback.

Soirée festive et féministe !

Mardi 10 mars
À compter de 18 h
Bistro le Ste-Cath
4264 rue Sainte-Catherine Est

CCF

Pour toutes ces activités organisées par le comité de la condition féminine du conseil central, il faut absolument réserver sa place auprès de Josiane Latour, à josiane.latour@csn.qc.ca ou au 514 598-2005.

Plan d'austérité du gouvernement

Stop Couillard

Plus de 500 personnes ont manifesté lors d'un « comité d'accueil » au premier ministre du Québec le 3 février au Palais des congrès de Montréal. Philippe Couillard était invité à prononcer une conférence pour le compte de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain intitulée « Ensemble, on fait avancer le Québec sur la voie de la prospérité ». La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, à l'initiative de cette manifestation, estime que plutôt que de faire avancer le Québec, les mesures d'austérité le font reculer, puisque la majorité de la population québécoise fait face à une détérioration de ses conditions de vie. « Ce sont nos luttes qui sont à l'origine de nos programmes sociaux et de nos services publics, c'est par nos luttes que nous ripostons et riposterons pour empêcher leur destruction » a lancé à la foule la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, Dominique Daigneault. « C'est aussi par nos luttes que nous veillerons à leur bonification pour les générations présentes et à venir ! »

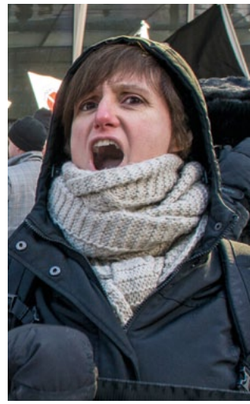

Pendant ce temps-là…

Alors que se tenait la manifestation à l'extérieur du Palais de congrès, à l'intérieur, des militantes et des militants de la coalition s'étaient introduits subrepticement sur les lieux de la conférence. À un certain moment, interrompant le premier ministre en plein discours, ils ont scandé « stop Couillard, stop Couillard ! », arborant des pancartes qui affichaient le même slogan. Ils ont rapidement été expulsés par la police. La mobilisation hivernale contre l'austérité du gouvernement libéral est bien engagée !

Plusieurs bureaux de circonscription de députés ont été pris d'assaut par des syndiqué-es de la CSN le 9 février pour dénoncer le projet de loi 10 et les mesures d'austérité du gouvernement. À Montréal, 150 personnes se sont rendues au bureau de Martin Coiteux, président du Conseil du trésor et député de Nelligan. Le groupe s'est par la suite dirigé vers le chic Club Mont-Royal, au centre-ville de la métropole, où un « Rendez-vous politique avec Jacques Daoust », ministre de l'Économie, était organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec. L'événement a été complètement perturbé.

Adoption du projet de loi 10 sous le bâillon

Un déni de démocratie

À l'approche de l'échéance de l'adoption du projet de loi 10, les manifestations et les actions se sont faites nombreuses pour dénoncer la réforme mammouth du réseau de la santé et des services sociaux. Plusieurs syndicats ont tenu des piquets symboliques devant leur établissement à quelques jours du fameux bâillon. Des militantes et des militants du CSSS Lucille-Teasdale ainsi que celles et ceux du CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes ont tenu un piquet devant leur établissement respectif le 4 février pour dénoncer l'attaque libérale. À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, on a choisi d'organiser une session de *selfie* (égoportrait) avec les employé-es et les usagers de l'hôpital, provoquant l'irritation de la direction qui a imposé l'arrêt de l'activité. Armés de casseroles et de pancartes, les employé-es du CSSS de la Pointe-de-l'Île ont manifesté devant le CLSC de Mercier-Est-Anjou, le 5 février. « Le gouvernement libéral est en train d'attaquer le modèle social permettant au Québec d'être une société plus égalitaire que d'autres », a clamé Nicole Daniel, présidente du syndicat.

Marie-Hélène Plourde, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Vigile à Québec

Plusieurs centaines de personnes, toutes allégeances syndicales confondues, ont participé à une vigile le vendredi 6 février, au moment même où le gouvernement libéral procédait à l'adoption de sa réforme. La CSN estime que le gouvernement bafoue la démocratie en utilisant le bâillon pour adopter le projet de loi. La réorganisation monstre du ministre Barrette dans la santé et les services sociaux est décriée par tout le monde. « Avec son projet de loi 10, le ministre a réussi un tour de force : faire l'unanimité… contre lui ! » a fustigé Dominique Daigneault, présidente du conseil central. « C'est une réforme qui démontre un mépris pour le respect des missions spécifiques des établissements de la santé et des services sociaux; un mépris pour la démocratie. Où est l'urgence d'adopter une réforme sans faire le bilan de celle qui l'a précédée ? », clame la porte-parole syndicale.

Renouvellement du contrat de travail à Kruger Lasalle

Une convention emballante

André Lévesque et Frédéric Gauvreau du comité de mobilisation syndical.

Les employé-es de l'usine de fabrication de cartons d'emballage Kruger LaSalle ont de quoi se réjouir. À la mi-janvier, ils ont entériné à 80 % l'entente de principe conclue entre la direction et leur syndicat, affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM–CSN). Malgré un contexte difficile pour le secteur des pâtes et papiers et le fait que la direction avait de nombreuses demandes, notamment un gel salarial de plusieurs années, le partage de la prime d'assurances collectives, des reculs sur les heures supplémentaires et le régime de retraite, les travailleuses et les travailleurs s'en sortent fort bien ! Leurs conditions de travail demeurent parmi les meilleures de l'industrie.

Un règlement emballant

Période des Fêtes oblige, le slogan syndical *Pour une convention emballante !* a été maintes fois entendu par la direction. En appui à la négociation, le comité de mobilisation a livré plusieurs actions qui ont remporté un franc succès. Avec un contrat de travail de sept ans et tout près de 12 % d'augmentation salariale, les 147 syndiqué-es de l'usine de LaSalle se disent satisfaits du règlement survenu le 9 janvier. Du côté des demandes patronales, les salarié-es auront à cotiser davantage dans leur régime à prestations déterminées pour arriver graduellement à 6,5 % en 2019.

D'autres gains se greffent à cette entente : augmentations de primes de quart et de repas, et obtention d'une sixième semaine de vacances après 23 ans. En outre, la portion des salarié-es détenant un régime de retraite à cotisation déterminée obtiennent une augmentation de la cotisation de l'employeur. Ils ont aussi la possibilité d'accroître leur part de cotisation.

Félicitations au comité de négociation, au comité de mobilisation et à tous les membres !

Audrey Houle
Conseillère syndicale, FIM–CSN

Nouvelle convention pour Aramark

Belle avancée !

Ça y est ! Le syndicat d'Aramark, à l'École Polytechnique de Montréal, vient de renouveler son contrat de travail pour trois ans. À l'horizon salarial : 3,5 % d'augmentation pour la première année, 2 % la deuxième et 2,5 % la dernière. C'est à plus de 80 % que l'entente a été acceptée. Le syndicat a également obtenu un relèvement du dernier échelon salarial. Deux journées de congé mobile pour les salarié-es réguliers s'ajoutent aussi tandis que diverses primes sont majorées. Autre bonification : une amélioration du régime d'assurances augmente la couverture médicale tandis qu'une couverture visuelle de base est aussi introduite. De plus, l'employeur paiera 50 % des primes d'assurances lors des périodes de mise à pied.

Les droits syndicaux ont été élargis en ce qui concerne les journées d'absence au travail sans solde, permises pour les représentantes syndicales afin de vaquer aux affaires du syndicat. Aussi, l'employeur paiera complètement les journées nécessaires au renouvellement de la prochaine convention. En outre, les travailleuses et les travailleurs provenant d'autres établissements desservis par Aramark se voient maintenant reconnaître leur expérience et leur ancienneté, et bénéficieront des avantages de la convention collective en vigueur. Ce syndicat de la Fédération du commerce–CSN compte 25 membres.

Négociations difficiles au collège Villa Maria

Jour de grève

Plus entêtée que jamais, la direction du collège Villa Maria maintient la ligne dure envers son personnel non enseignant qui tente d'obtenir une première convention collective depuis septembre 2013. Excédés par le manque de respect et les demandes de reculs de la direction, les employé-es ont décidé de faire une journée de grève, le 30 janvier.

Depuis que le groupe s'est syndiqué, il y a deux ans, des postes ont été abolis, des employé-es ont été mis à pied et le collège procède de façon arbitraire à des mouvements de personnel. Quelques jours avant la grève, une employée qui voulait réintégrer son travail à la suite d'un congé de maladie s'est fait montrer la porte par cet employeur impitoyable. Son poste existe pourtant toujours. Le syndicat représente des employé-es de bureau, des bibliothécaires, du personnel d'entretien, des surveillantes d'élèves ainsi que des techniciennes et techniciens de laboratoire. La négociation porte sur plusieurs enjeux n'ayant aucun coût pour le collège, notamment l'ancienneté et l'attribution des tâches. Il est temps que Villa Maria entende raison et qu'elle fasse ses devoirs. Pour l'heure, elle n'obtient pas la note de passage.

Un Juif israélien en tournée au Canada à la défense du peuple palestinien

La Palestine, un laboratoire de contrôle des populations

Nominé pour le prix Nobel de la paix, Jeff Halper est cofondateur et directeur du Israeli Committee Against House Demolitions (ICAHD). Dans le cadre d'une tournée au Canada organisée par Voix juives indépendantes, Denis Kosseim, du comité de solidarité internationale du conseil central, a rencontré un homme engagé, Juif israélien, qui se bat depuis près de 20 ans contre les démolitions des maisons de Palestiniens.

Midi-conférence de Jeff Halper, à la CSN, le 26 janvier.

Denis Kosseim : Vous préparez un livre qui sortira à l'automne, et vous avez écrit récemment un article intitulé *Globalizing Gaza*[1]. Ce titre suggère que ce qui est arrivé à Gaza à l'été 2014 va se produire chez nous. C'est ça ?

Jeff Halper : Ce qu'il faut comprendre, c'est que Gaza est un laboratoire, et les Palestiniens, des cobayes. Vous menez une lutte contre les mesures d'austérité, eh bien, la riposte à votre lutte est préparée à Gaza et en Palestine ! Les guerres entre États sont de moins en moins nombreuses, mais l'industrie de la sécurité, ce que j'appelle « war against the people », cette industrie est en plein essor. Israël est en train d'exporter l'occupation, son expertise à occuper une population civile. En fait, je me suis posé la question suivante : comment se fait-il que nos États permettent à Israël de se comporter comme il se comporte ? Les communautés juives de ces États ? Les chrétiens sionistes ? Mais il y a des pays où il n'y a ni l'un ni l'autre, mais où l'on est quand même très pro-Israël. Alors comment expliquer ça ? Je suis arrivé à la conclusion que c'est en raison de *Security Politics*, de politiques dites sécuritaires, que nos États donnent un passe-droit à Israël. Mon livre tente de prouver cette thèse, et ce qui m'effraye le plus, ce sont les nanotechnologies qui peuvent infiltrer nos corps, devenus des champs de bataille. Et personne ne connaîtra la guerre qui y est menée.

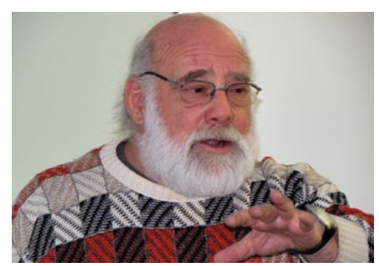

Jeff Halper

DK : Il s'agit de politique de sécurité nationale, donc ?

JH : Oui, mais cette politique est dirigée vers la population de l'État, contre elle, contre les 99 %. C'est la politique du 1 % pour le 1 %. Les gouvernements font de moins en moins la guerre contre d'autres pays. Et ils ne représentent pas les intérêts de la population nationale, mais ceux de l'élite économique, du 1 %. Ces gouvernements affirment assurer la sécurité, et qui ne voudrait pas de sécurité ! Mais ce qu'ils veulent sécuriser, c'est cette élite économique. Contre qui ? La population à qui l'élite impose l'austérité. Pour accroître la richesse de ces élites, il faut de l'austérité, et de l'austérité, ça passe mal, d'où l'importance d'assurer « leur » sécurité.

DK : Il faut de la sécurité pour les riches.

JH : On parle de sécurité, mais en fait, il s'agit de pacification, de pacifier une population. Depuis le 11 septembre, il y a fusion : sécurité, police, militaires, tout ça ne fait plus qu'un. C'est une logique sécurocratique. Ici, Israël joue un rôle crucial. Gaza est un labo où on teste des méthodes de contrôle de populations, d'une part et, d'autre part, on met au point des méthodes pour faire passer cette pacification illégitime pour de la sécurité légitime. Et ce n'est pas tout ! En 2006, votre ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, a signé une entente confidentielle avec Israël. Cette entente, c'est « l'israélisation » de votre police, de vos frontières, de votre immigration. L'idée de souveraineté nationale est précisément ça, une idée : ce n'est pas la réalité. Pensez au G-20 à Toronto en 2010. Un article de Max Blumenthal explique comment le mouvement *Occupy* a été fermé grâce à des méthodes israéliennes. Vous êtes en train de vous faire *palestinianiser*.

DK : Au conseil central, on a résolu de boycotter Israël.

JH : C'est bien, mais il faut cibler la coopération militaire et sécuritaire, se concentrer là-dessus. Aussi, il faut se méfier du *lawfare*, c'est-à-dire le combat juridique pour changer le droit international de sorte que les États pourront légalement combattre des acteurs non étatiques. Ça, c'est une problématique israélienne ! Aux États-Unis, ceux et celles qui militent pour les droits des animaux sont considérés légalement comme étant des terroristes !

➲ **www.icahd.org**

[1] www.counterpunch.org/2014/08/18/globalizing-gaza/

Étude sur les impacts économiques positifs de la réduction de la consommation de pétrole

Des milliers d'emplois potentiels

Possibilité de créer 130 000 emplois et près de 20 milliards de dollars injectés dans l'économie du Québec sur cinq ans, ainsi que des économies pour les ménages québécois pouvant atteindre 2 000 $ à 4 000 $ par année, on pourrait croire qu'il s'agit là du programme d'un parti en pleine campagne électorale… Ce sont plutôt les conclusions d'une équipe de recherche qui, pour le compte du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), a produit une première étude sur les bénéfices économiques d'une réduction de la consommation de pétrole.

Rendu public à l'automne, le document d'une cinquantaine de pages qui s'intitule *Vingt milliards de dollars de plus en six ans, les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec* fait la démonstration que si le Québec réduisait sa consommation de pétrole dans le secteur des transports routiers de 12 % d'ici six ans, il bénéficierait d'une balance commerciale totalisant 19,7 milliards de dollars qui demeureraient ici plutôt que d'être envoyés à l'extérieur du Québec. Le document explique que « le déficit commercial lié aux importations de pétrole a presque doublé depuis le début des années 2000 ». En outre, l'équipe de recherche estime que sur toute la période étudiée, soit 2015-2020, les emplois générés pourraient se chiffrer à 130 000. À titre de comparaison, le Parti libéral de Philippe Couillard avait promis la création de 250 000 emplois sur cinq ans…

L'épargne estimée à près de 20 milliards sur six ans serait possible grâce au recours de trois mesures de réduction de la consommation de pétrole dans le secteur du transport des personnes. On suggère un système de bonus-malus pour l'achat de véhicules (bonus pour les véhicules à faible consommation et malus pour les véhicules énergivores) qui réduirait la consommation de 6,5 millions de barils à l'horizon 2020. C'est certes cette mesure coercitive qui aurait le plus d'impact sur la réduction de pétrole. On souhaite aussi freiner l'augmentation du parc automobile en faisant la promotion des transports collectifs, et finalement une dernière mesure concerne l'électrification des transports. Ces deux derniers éléments pourraient permettre une réduction de consommation de 2 millions de barils de pétrole.

« Nous avons commandé cette étude, a expliqué Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, parce que les arguments environnementaux ne sont pas suffisants pour susciter la mobilisation et l'action en matière de changements climatiques. Ce sont des arguments économiques qui peuvent motiver un tel changement de cap. »

Les gaz à effet de serre (GES) sont les principaux responsables des bouleversements climatiques. À lui seul, le secteur des transports génère 40 % des GES au Québec, dont 83 % émanent du transport routier. Les émissions de GES provenant du transport ont augmenté de 22 % entre 1990 et 2006 au Québec.

www.rncreq.org

Nouvelle session de formation

Une démarche en environnement

Afin de susciter une prise de conscience des enjeux environnementaux et leur prise en charge dans les milieux de travail, une toute nouvelle session de formation intitulée *Une démarche syndicale en environnement* sera offerte les 19 et 20 mars, au Centre St-Pierre. La protection de l'environnement pose de nombreux défis tant dans la société en général que dans les milieux de travail. Cette formation a donc été conçue spécifiquement pour outiller des travailleuses et des travailleurs sensibles à ces enjeux et intéressés à agir dans leur milieu.

Permettant l'acquisition de connaissances variées, que ce soit la notion d'empreinte écologique et l'impact des activités des entreprises et des établissements sur l'environnement, l'apprentissage des normes et des certifications en matière d'environnement, l'utilisation des ressources ou bien les diverses juridictions, la formation offre divers moyens pour intégrer la dimension environnementale dans l'action syndicale. Elle permet d'alimenter une réflexion collective sur le développement durable.

Plusieurs actions effectuées par des syndicats sont présentées et étudiées, lesquelles démontrent qu'il est possible d'identifier les enjeux propres à notre milieu, d'influencer les différents acteurs, de trouver de nouvelles façons de faire et enfin, d'agir dans notre milieu de travail. La protection de l'environnement, c'est notre affaire! Agissons! Vous devez vous inscrire auprès de Josiane Latour, à josiane.latour@csn.qc.ca ou au 514 598-2005.

Haro sur les accords de libre-échange

La contestation s'élargit

En décembre dernier, un colloque était organisé à Bruxelles, en Belgique, sur les accords de libre-échange, tels l'AÉCG et le TTIP.

En décembre dernier, le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) était invité à intervenir lors d'un colloque organisé par la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique, au Parlement européen, à Bruxelles. Une salariée du conseil central, Priscilla Bittar, a été désignée par le RQIC afin de parler des résistances et des alliances des mouvements syndicaux québécois et canadien relativement à l'Accord économique et commercial global (AÉCG), négocié entre le Canada et l'Union européenne (UE). Elle expose ici brièvement les diverses rencontres effectuées durant son séjour.

Partir de l'ALÉNA, du bilan de ses 20 ans d'exercice, et faire le lien avec l'accord actuellement négocié entre l'Union européenne et les États-Unis, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), tel fut mon exposé devant une assistance d'environ 300 personnes. En plus de ma communication sur le sujet, j'ai participé à un atelier sur les accords de libre-échange et le travail. Les avis autour de la table divergeaient sur la position à adopter : rejeter ces accords parce qu'ils ne servent pas les intérêts de la classe ouvrière ainsi que ceux des citoyennes et des citoyens en général, ou tenter d'y faire inclure des clauses sociales et environnementales.

J'ai également profité de l'occasion pour assister à un segment d'un autre colloque, celui-là organisé par les Verts/Alliance libre européenne, dont José Bové fait figure de proue. Le thème central de cet événement était l'accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis, en regard des perspectives de l'alimentation et de l'agriculture. Les sujets abordés furent des plus instructifs : la souveraineté alimentaire, le cheptel élevé aux hormones, le poulet aseptisé au chlore, le bien-être des animaux, la traçabilité des aliments, etc.

Le séjour à Bruxelles a également été ponctué de rencontres avec des député-es européens progressistes afin d'effectuer du réseautage pour notre lutte contre les accords commerciaux. L'expérience québécoise et canadienne a permis de les alerter sur les conséquences dramatiques de la disposition concernant la protection des investissements. En effet, le règlement des différends investisseur/État permet à une multinationale de poursuivre l'État si les profits anticipés se butent à une politique gouvernementale de protection de l'environnement, du développement local ou d'autres législations d'intérêt public.

L'analyse et l'expertise québécoises de plus en plus fines à l'égard des accords de libre-échange dans leur phase actuelle révèlent que ces initiatives commerciales sous-tendent un projet de société qui concourt à accentuer les écarts entre les classes sociales et à mettre en péril le bien-être des populations. Ils rivalisent avec la vision progressiste d'une vie solidaire, où les peuples travailleraient désormais à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble, vision pour laquelle le conseil central se bat depuis toujours.

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale

www.rqic.alternatives.ca

Appel aux jeunes syndicalistes!

Le comité jeunes du conseil central est en phase de consolidation. Nous voulons recenser les comités jeunes qui ont été mis sur pied dans les syndicats affiliés du conseil central. Si vous connaissez des gens qui ont été impliqués dans le développement de comités jeunes locaux ou si vous êtes intéressés à implanter un comité jeunes dans votre syndicat, veuillez nous faire parvenir vos coordonnées via notre page Facebook ou à l'adresse suivante : helene.gauthier@csn.qc.ca.

comité jeunes conseil central du Montréal métropolitain CSN

Étienne Guérette
SEMB-SAQ (CSN)
Comité jeunes

Comité jeunes du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Édition spéciale de l'*Unité* en avril

L'austérité sous toutes ses coutures

Depuis l'élection du Parti libéral en avril dernier, avec à sa tête Philippe Couillard, nous sommes confrontés à une véritable opération de destruction de l'État social. Les annonces de coupes budgétaires et de projets de loi qui remettent en cause nos institutions se succèdent sans cesse. Après un an de règne libéral austère, tous les comités d'action politique du conseil central, communément appelés les fronts de lutte, ont décidé de travailler à la rédaction d'une édition spéciale du journal *Unité* traitant des impacts, des effets et des conséquences des mesures d'austérité du gouvernement Couillard dans leur champ d'action et d'intervention propre.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer que le prochain numéro de notre journal, qui contiendra 16 pages plutôt que 12, sera entièrement consacré à cette thématique. À ne pas manquer, donc!

FEMMES EN MARCHE POUR **L'ÉGALITÉ**

Journée internationale des femmes 8 mars 2015

SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ !

Le Collectif 8 mars : APTS CSD CSN CSQ FAE FEQ fiq FTQ SFPQ SPGQ

Huguette Latulippe / Promotion Inc. Illustration : Virginie Egger Infographie : Rioux Lapointe